Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 4 (1891)

Artikel: Fouilles particulières
Autor: Jomini, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237788

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

encore, d'en faire un relevé exact, et surtout, après avoir remis au jour des tronçons de murs et de couloirs, de les protéger contre la décomposition lente, mais inexorable, qui atteint tout le pourtour occidental. Tel est le programme du *Pro Aventico* ; pour le mener à bien, il ose compter sur l'appui moral, et aussi sur le concours effectif, soit de la commune d'Avenches, soit de l'Etat de Vaud.

EUG. SECRETAN.

Fouilles particulières.

Les fouilles entreprises par les particuliers n'ont pas été aussi générales, pendant le courant de l'hiver 1890-1891, que précédemment; nous l'attribuons à la rigueur de la saison: c'était déjà tout un travail d'enlever la croûte gelée qui se reformait chaque nuit. Aussi devons-nous témoigner toute notre reconnaissance aux propriétaires assez courageux pour ne pas s'être laissé arrêter dans leurs recherches.

Citons d'abord les fouilles de l'ancien préfet du district d'Avenches, M. Gérard Fornerod, qui pendant des mois a fait explorer le terrain qu'il possède en Prilaz, près de la Conchette. Ces fouilles, suivies de très près par le propriétaire, ont prouvé une fois de plus que cette partie de l'antique cité renferme encore bien des richesses qui ont échappé, jusqu'à ce jour, aux recherches de nos devanciers, préoccupés avant tout de trouver des matériaux propres aux constructions.

En décembre 1889, M. G. Fornerod, père, faisait défoncer une trentaine de perches de terrain négligé depuis fort longtemps, au lieu dit En Prilaz, aux abords immédiats de l'emplacement de ruines romaines enlevées il y a cinquante ans pour reconstruire la route de Sallavaux à Vallamand-dessous.

Par ces fouilles, il fut constaté qu'à un mètre de profondeur il existait tout un dallage en pierres grises de mauvaise qualité ; puis, à un angle, un massif de maçonnerie d'une dureté extraordinaire, ne pouvant s'exploiter qu'avec de la poudre; en outre des

places mastiquées moins solides établies avec de la pierre jaune du Jura ou avec un bétonnage en gravier.

Ces fouilles mirent au jour quelques médailles des plus oxydées, quelques beaux fragments de petites corniches, en marbre blanc, un fragment d'une inscription, puis quantité de petits échantillons de marbre de couleurs différentes.

Ces indices engagèrent le propriétaire à renouveler ses fouilles pendant l'hiver 1890-1891. Pour commencer il fit pratiquer une tranchée d'environ 200 mètres de longueur, débutant à peu près vis-à-vis du chemin des Mottes et se prolongeant jusque vers l'emplacement de la *Schola des Nautae* (voir le plan). Il y fut établi un aqueduc de desséchement, car les prés traversés constituent un bas-fonds très marécageux, qui par suite de cette circonstance ne doivent jamais avoir été fouillés, d'après l'opinion des précédents conservateurs du musée, MM. Doleyres et Caspari.

« La susdite tranchée, nous écrit le propriétaire, part donc de la grande route, au bord de laquelle il a été découvert, à $2^{m}30$ de profondeur, un bétonnage en gravier qui doit avoir servi de route à l'époque romaine ; à 17 m. plus en avant, se trouve un fort mur de $1^{m}20$ d'épaisseur, fondement d'une face de bâtiment ; puis 9 m. plus loin existent encore les parois d'un aqueduc, égout transversal de 50 cm. de longueur sur $1^{m}50$ de profondeur, dont la voûte en maçonnerie, presqu'à fleur de terre, a été enlevée il y a une quinzaine d'années ; de là, la tranchée traverse un banc de sable, puis du gravier ou du remplissage d'anciennes fouilles, pour retrouver le dallage en pierres grises existant sur 60 m. de longueur, couvert assez régulièrement d'une première couche de 30 à 40 cm. de tourbe due très probablement au dépôt de terrain que le cours des siècles a fini par y former ; au-dessus de la tourbe vient une seconde couche de terre extrêmement compacte, puis une troisième de terre végétale ; aux deux extrémités du dallage existent quelques pierres jaunes qui paraissent y avoir été jetées pour niveler ou consolider le fond ; mais sur tout le reste du dallage, il n'y a aucune trace d'objets antiques.

» Ce grand dallage de pierres dures est lui-même placé sur un second dallage de molasse qui en double l'épaisseur, pour rendre

le tout très solide et constituer, semble-t-il, une grande place publique dont la largeur reste à rechercher. »

Cette place, visible sur notre plan, devait être enclavée entre un temple (1881), la *Schola* des *Macer*, peut-être celle des *Nautae*, et d'autres ruines explorées en 1872.

Sur le trajet de l'aqueduc, et tout près de la grande route, les ouvriers rencontrèrent les murs de trois pièces contiguës, l'une renfermant une rampe d'escaliers en pierre dure, dans laquelle on découvrit quantité de fragments de poterie ordinaire ; dans la seconde pièce se trouvaient des monnaies en assez grand nombre, ainsi que quelques cruches et pots de forme très gracieuse, dont une douzaine parfaitement intacts ; dans la troisième étaient rassemblées une centaine de petites lampes romaines, en forme de godet ; trois d'entre elles plus grandes et couvertes, extrêmement jolies, portent la marque du potier : sous le fond d'une de ces lampes se lit sans peine, en caractères très nets, le mot de CASSI.

Sur le même emplacement les ouvriers eurent la bonne fortune de trouver deux fragments en marbre blanc, une grande main tronquée avec le pouce séparé, et une autre main plus petite, mais intacte, tenant un panier contenant des figues. Ces deux mains, d'une bonne facture, appartenaient probablement aux statues qui ornaient cet édifice.

Il était vraiment intéressant d'assister au travail de ces ouvriers, qui, après chaque coup de pioche, émiettaient soigneusement le terrain détaché, de telle sorte que les objets les plus petits ne pouvaient leur échapper. C'est grâce à un pareil travail que diverses poteries ont été retirées intactes du sol et qu'une soixantaine de monnaies ont été découvertes. Quelques-unes de ces monnaies sont très nettes et très belles. Citons : 8 Auguste, 1 Claude, 1 Tibère, 7 Vespasien, 1 Titus, 9 Domitien, 3 Nerva, 17 Trajan, 4 Hadrien, 1 Sabine, 4 Faustine, 6 Antonin le Pieux, 3 Marc-Aurèle. Il est rare qu'une aussi grande quantité de monnaies ait été trouvée en une seule saison et dans le même emplacement.

Un objet non encore déterminé et qui mérite une attention spéciale, trouvé aussi dans la propriété Fornerod, c'est une plaque de marbre soigneusement sculptée et décorée sur sa partie droite

d'un feuillage entremêlé au fruit du laurier ; sur la gauche se trouve un fragment très bien conservé d'une inscription dont plusieurs lettres sont liées ; nous en donnons ci-après la reproduction aussi exacte que possible. Ces trois fragments de mots (REM — VIN — BITIO) se prêtent naturellement à plus d'une hypothèse,

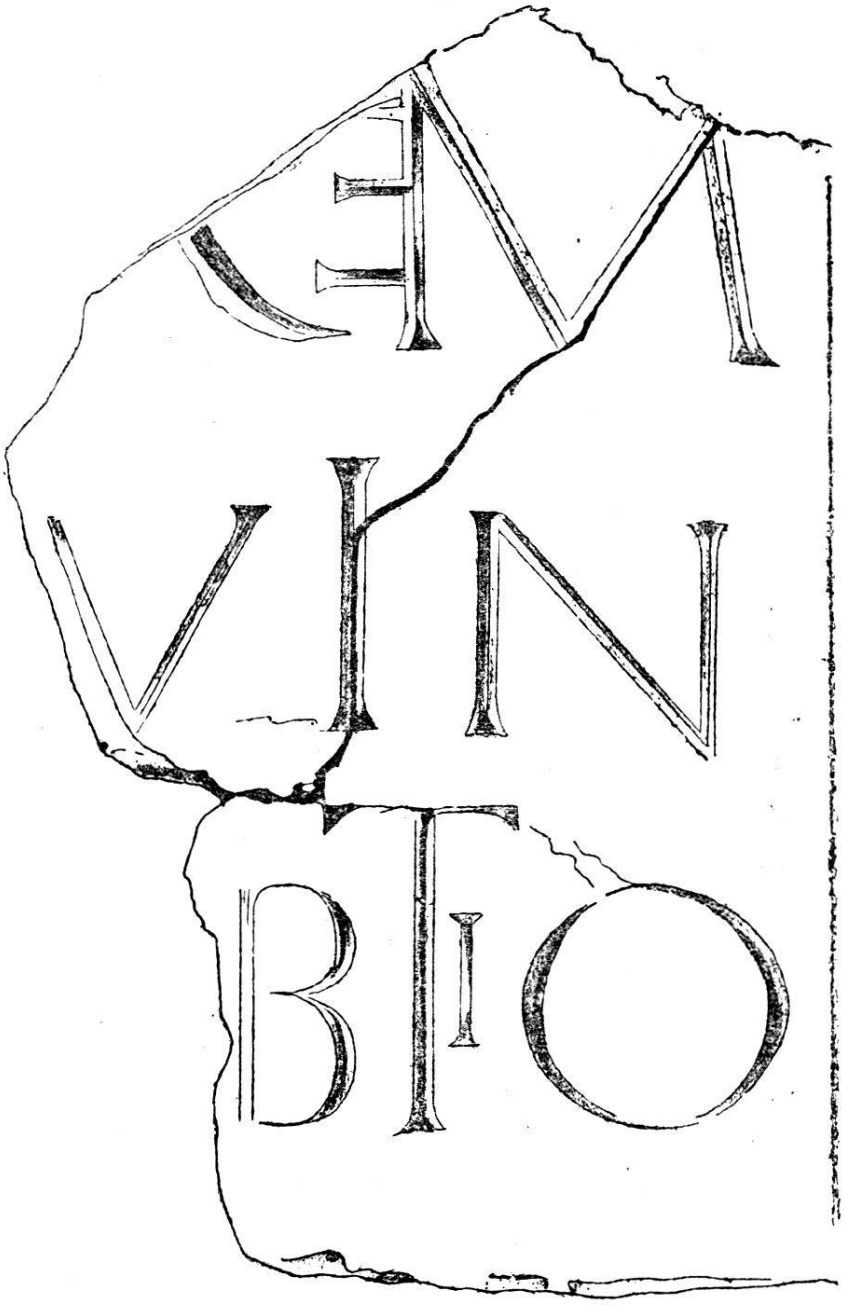

M. Gueissaz, devenu récemment membre du comité local, a continué, assisté de son beau-père, M. Vurlod, l'infatigable fouilleur, ses recherches dans sa propriété aux Près Laits. On y a con-

staté un mur de soutènement, traversant tout le champ parallèlement à la grande route ; de ce mur se détachent à angle droit trois ou quatre murs moins épais qui remontent vers la route et qui conduiront, on l'espère, au bâtiment proprement dit. Beaucoup de pierres ont été extraites, mais peu d'antiquités dignes d'être citées : deux objets en bronze, une fort jolie fibule et un manche avec tête de lion sont heureusement devenus la propriété de notre musée. Nous regrettons vivement de n'en pouvoir dire autant d'un certain nombre d'objets trouvés par M. Ludy, au Perruet, qui continuent, dit-on, à prendre le chemin d'autres cantons. Comment remédier à ce que nous considérons comme un malheur pour notre musée ? Ne serait-ce pas dans l'élaboration d'une loi qui tiendrait sagement compte des intérêts de l'Etat et de ceux non moins légitimes des propriétaires de fonds?

F. JOMINI.

Les éducatrices de l'empereur Vespasien.

Parmi les inscriptions trouvées lors des premières fouilles de l'association *Pro Aventico*, il en est une qui présente plus d'intérêt qu'on n'aurait pu le croire au premier moment ; c'est celle qui a été publiée dans notre premier Bulletin, page 26, N° 6. Il n'en existait alors que le fragment que nous avons reproduit :

POMP . GEI
POMP . DIC
ET . PRIMV
EDVCAT

Rien ainsi ne permettait de soupçonner que cet informe débris pût avoir quelque importance. Mais peu après on retrouva trois autres morceaux. A la forme et à la grandeur des lettres, — de la meilleure époque, — ainsi qu'à la nature du marbre, M. Caspari reconnut immédiatement qu'ils appartenaient à la même inscription. Il les fit donc réunir dans le même cadre, en comblant avec du plâtre, selon l'usage, les lacunes qui subsistent entre les diffé-